

# Appel à candidatures Présidentes-référentes et Présidents-référents

**Appel à projets générique 2023**  
(3 postes à pouvoir)

DATE DE PUBLICATION 8 juillet 2022 – Version 1.0

Date limite de réception des candidatures :

*Le 9 septembre 2022 à 17h00 (heure de Paris)*



# **Appel à candidatures concernant le recrutement de présidentes-référentes et présidents-référents de comité d'évaluation scientifique (CES) de l'appel à projets générique 2023 de l'Agence nationale de la recherche**

L'Agence nationale de la recherche a pour mission de financer et promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique, le transfert de technologies ainsi que le partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Opérateur de l'Etat pour la gestion des programmes de financement dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ANR assure la sélection, la contractualisation, le financement, le suivi des projets ainsi que l'évaluation de l'impact du financement de la recherche sur projet et des actions de ces programmes. L'agence contribue également au renforcement des coopérations scientifiques aux plans européen et international en articulant sa programmation avec des initiatives étrangères.

L'ANR mobilise aujourd'hui environ 300 collaborateurs et collaboratrices au service d'enjeux stratégiques, respectueux des politiques en matière d'éthique et d'intégrité scientifique, conformément aux principes fondamentaux internationaux de sélection de projets de recherche.

Pour la mise en œuvre de son appel à projets générique 2023 (AAPG 2023), l'agence recherche pour le prochain processus de l'appel à projets générique des **présidentes-référentes et présidents-référents de comité d'évaluation scientifique (CES)**.

Scientifique de renommée nationale et internationale, elle/il met son expérience et ses compétences au service de l'ANR avec la mission principale de gérer un comité d'évaluation scientifique (CES). Au sein de la direction des opérations scientifiques composée de cinq départements scientifiques, elle/il est également le lien privilégié de l'agence avec la communauté scientifique de son domaine d'expertise et de compétence.

Au sein d'un département scientifique, elle/il, avec les personnels ANR chargés de projets scientifiques affectés à son comité, garantit le respect de la déontologie de sélection selon la charte d'intégrité scientifique et de déontologie de l'ANR. Il/elle assure ses missions (décrites ci-dessous) dans le cadre des procédures d'évaluation et de sélection définies par la direction des opérations scientifiques. A ce titre, elle/il participera aux journées de formation à la sélection ANR organisées par cette même direction.

Dans le respect des procédures relatives à l'appel à projets publié par l'ANR, la présidente-référente ou le président-référent conduit les réunions de comité en toute indépendance en suivant les principes fondamentaux internationaux d'évaluation et de sélection.

Elle/Il est aussi force de proposition pour l'amélioration continue des procédures d'évaluation et de sélection.

## **Profil des candidates ou candidats**

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires ou agents contractuels du secteur public ainsi qu'aux cadres du secteur privé. Le statut pourra prendre la forme d'une mise à disposition partielle, d'une délégation partielle ou de vacances forfaitaires.

Annualisée et forfaitisée en fonction des tâches à réaliser, la quotité de l'emploi est comprise entre 10% et 25% d'un temps plein annuel selon la taille et la spécificité du comité.

La présidente-référente ou le président-référent peut être amené.e sur invitation de l'ANR à participer à des comités de suivi de projets ou à des colloques bilans (missions pouvant dépasser le forfait annuel et faisant, si nécessaire, l'objet d'ordres de mission et de prises en charge additionnels).

### **Durée du mandat**

Le mandat de présidente-référente ou président-référent est d'une durée de 1 an, mandat renouvelable 2 fois sur proposition du département scientifique concerné.

*Note : Une ou un membre de comité ne peut exercer plus de trois mandats successifs au sein des comités de l'appel à projets générique (en tant que membre, vice-présidente ou vice-président). Cependant, une ou un membre de comité ayant effectué un ou deux mandats comme membre ou vice-présidente/vice-président, peut candidater à la fonction de présidente-référente ou président-référent. Dans ces cas, le nombre maximum de mandats successifs est porté à quatre.<sup>1</sup>*

**Date de prise de fonctions :** septembre-octobre 2022 (une ou deux réunions d'information prévues en octobre 2022 en amont de la campagne d'évaluation).

### **Procédure de candidature :**

Les candidatures (une lettre d'intention et un curriculum vitae) sont à envoyer pour **le 9 septembre 2022** aux responsables de département dont dépend le comité d'évaluation scientifique (voir contact par comité ci-après). Les responsables de département se tiennent à disposition des candidates et candidats pour toutes questions concernant les périmètres scientifiques des axes/comités.

Les candidatures seront examinées par les responsables du département dont dépend le comité, pour une nomination réalisée en accord avec le directeur des opérations scientifiques. Un retour sera fait à chaque candidature au plus tard le 23 septembre 2022.

**Contacts généraux** (hors contacts départements, indiqués ci-dessous pour chaque axe)

- Dominique DUNON-BLUTEAU [Dominique.Dunon-Bluteau@agencerecherche.fr](mailto:Dominique.Dunon-Bluteau@agencerecherche.fr)  
Directeur des opérations scientifiques
- Laurence GUYARD [Laurence.Guyard@agencerecherche.fr](mailto:Laurence.Guyard@agencerecherche.fr)  
Responsable des relations avec les communautés scientifiques à la direction des opérations scientifiques - Référente Intégrité scientifique et déontologie - Référente Genre.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire : Une fois membre/vice-présidente/vice-président et jusqu'à trois fois présidente/président ou deux fois membre/vice-présidente/vice-président et jusqu'à deux fois présidente/président.

## Liste des comités d'évaluation scientifique (CES) ouverts à recrutement ou à renouvellement pour l'appel à projets générique 2023

Les départements scientifiques de l'ANR se tiennent à disposition pour apporter les informations plus précises sur le périmètre scientifique des comités.

**Note :** Les textes décrivant les périmètres scientifiques des axes concernés (ci-dessous) par l'appel à candidature correspondent à ceux publiés dans l'[appel à projets générique 2022](#).

Ces textes pourront éventuellement être légèrement modifiés, sans incidence majeure sur le périmètre de chaque axe, lors de la publication de l'appel à projets générique 2023 en juillet 2022.

**Lien vers ODD :**

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

**Lien vers les codes ERC :**

[https://erc.europa.eu/sites/default/files/document/file/ERC\\_Panel\\_structure\\_2020.pdf](https://erc.europa.eu/sites/default/files/document/file/ERC_Panel_structure_2020.pdf)

### Domaine « Sciences de la vie »

Contact : Département Biologie Santé (BS)

Philippe Bouvet, Responsable du département

[Philippe.Bouvet@agencerecherche.fr](mailto:Philippe.Bouvet@agencerecherche.fr)

#### Axe C.3 : Génétique, génomique et ARN

Cet axe de recherche couvre les thématiques suivantes :

- le décryptage des mécanismes généraux et régulations responsables de l'organisation 3D des génomes, de la chromatine et de ses modifications épigénétiques (rôle des entités géniques, de l'ADN non-codant, des éléments transposables, des ARN non-codants et des interactions ARN-protéines, ...), - y compris en lien avec les conditions environnementales (exposome) ;
- les études fines des processus de réplication, réparation, recombinaison, transcription, maturation, traduction et transport des ARN, ainsi que des régulations/dérégulations transcriptionnelles, post-transcriptionnelles et traductionnelles, y compris par les ARN non-codants ;
- l'analyse des mécanismes requis pour le maintien de l'intégrité des génomes et la transmission fidèle de l'information génétique, ainsi que des mécanismes et grands principes de base d'organisation, de variabilité et d'évolution des génomes ;
- l'hérédité transgénérationnelle des modifications épigénétiques ;
- la caractérisation de la relation génotype-phénotype, incluant l'étude des maladies génétiques – y compris complexes - et le rôle de l'exposome sur cette relation.

Les recherches seront réalisées à l'échelle moléculaire, cellulaire, sur des modèles bactériens, archées, eucaryotes unicellulaires et multicellulaires animaux ou végétaux, ou sur des cohortes de patients et des populations contrôles, ceci par des approches moléculaires, cellulaires, génétiques, de transcriptomique, de protéomique, ainsi que des approches multidisciplinaires incluant la biologie structurale, la biophysique, l'informatique et/ou les mathématiques. Mais le projet ne doit pas se limiter au développement d'une de ces 4 dernières approches.

Une demande de cofinancement par la DGOS (Direction générale de l'offre de soin) peut être faite pour les projets incluant un établissement de santé partenaire.

**Mots-clés associés :** *réplication ; réparation ; recombinaison ; structure et dynamique de la chromatine et du nucléoïde bactérien ; épigénétique ; expression des gènes ; transcriptomique ; ARN non-codants ; maturation des ARN ; ribosomes ; traduction-évolution des génomes ; diversité génétique ; maladies génétiques ; relations génotype-phénotype ; exposome ; développements d'outils génétique.*

**Codes ERC associés :** LS02, LS01, LS08, LS09.

**ODD associés :** 3, 9, 14 et 15.

## Domaine « Sciences de la matière et de l'ingénierie »

Contact : Département Sciences Physiques, Ingénierie, Chimie, Energie (SPICE)

Pascal BAIN, Responsable du département

[Pascal.Bain@agencerecherche.fr](mailto:Pascal.Bain@agencerecherche.fr)

### Axe H.10 : Nano-objets et nanomatériaux fonctionnels, interfaces

Cet axe de recherche accueille les projets traitant des apports de la dimension nanométrique dans la conception, l'élaboration et l'étude des propriétés des matériaux. La présence d'objets ou de phénomènes spécifiques liés à l'échelle nano dans le résultat final visé par le projet doit être le critère principal pour motiver le dépôt du projet dans cet axe. La simple association de nano-objets aux propriétés connues sans en faire émerger de nouvelles ne relève pas de cet axe.

Les projets pourront s'inscrire dans quatre thématiques :

- synthèse, fabrication et caractérisation de nano-objets et nano-matériaux de complexes fonctionnels. Appliqués au domaine de la santé, les projets devront présenter comme verrou principal l'élaboration et l'étude physico-chimique de familles nouvelles et préférentiellement multifonctionnelles ;
- gestion des interfaces à l'échelle nano, fonctionnalisation et interaction entre interfaces ;
- assemblages de nano-objets et nano-structuration 2D et 3D de la matière ;
- nouvelles propriétés issues de couplages d'interactions à l'échelle nano.

Les projets veilleront à prendre en compte les enjeux de développement durable ainsi que les questions de cycle de vie et de sécurité (par exemple *safety-by-design*).

Les projets concernant l'étude de l'apport d'une dimension nanométrique aux domaines des capteurs (pour l'amélioration de performances par exemple) ainsi que l'instrumentation dédiée aux nanomatériaux doivent être déposés dans l'axe H.11 « Capteurs, imageurs et instrumentation ».

Les projets dont la finalité est de concevoir des dispositifs pour les technologies du numérique doivent être déposés dans l'axe H.12 « Micro et nanotechnologies pour le traitement de l'information et la communication ».

Appliqués au domaine de la santé ou de la biologie, les projets portant sur la synthèse déposés dans cet axe H.10 devront présenter comme verrou principal l'élaboration et l'étude physico-

chimique de familles de nano-objets innovants et préférentiellement multifonctionnels. Les projets s'intéressant aux études des propriétés thérapeutiques, pharmacologiques et/ou biologiques, sans démontrer une forte originalité au niveau de la nanostructuration et de la multifonctionnalité des systèmes, doivent être soumis à l'axe correspondant du domaine « Sciences de la vie ». De plus, les études *in vivo* sont exclues de cet axe H.10.

**Mots-clés associés :** *nanoparticules (nanofils, nanotubes, nanocubes, nanoplaquettes...); nanomatériaux 2D; nanomatériaux 3D; métamatériaux; matériaux nanoporeux; films fins et/ou nanostructurés; mécanisme de formation et de stabilité; contrôle des propriétés (mécaniques, électroniques, optiques, thermiques, magnétiques...); composites-interfaces dans les matériaux composites; fonctionnalisation de surface et/ou de nano-objets; interaction entre surfaces et interfaces; contrôle de la réactivité; simulation, modélisation; assemblage; nanofluidique; interactions avec l'environnement; synergie de propriétés (optoélectronique, photo-magnétique...); propriétés en champ proche; procédés de synthèse et méthodes d'élaboration (bottom-up, top-down, auto-assemblage, croissance, méthodes additives, milieux confinés...).*

**Codes ERC associés :** LS07, PE03, PE04, PE05.

**ODD associés :** 3 et 9.

## Axe H.11 : Capteurs, imageurs et instrumentation

Cet axe est destiné à accueillir les projets dont l'objectif principal vise le développement de nouveaux capteurs ou d'une instrumentation innovante de caractérisation, à différentes échelles. On attend que les projets traitent du mieux possible les problématiques de la chaîne d'analyse "instrumentation – mesure – traitement des données", en précisant les aspects instrumentaux, expérimentaux, numériques ou algorithmiques nécessaires.

L'axe comprend trois grands sujets :

- les développements de méthodes de mesure et d'instrumentation pour la caractérisation *in situ* et le suivi en ligne *operando*, afin de caractériser des matériaux, des dispositifs ou des systèmes ;
- la caractérisation à l'échelle nanométrique et la caractérisation de nanomatériaux : développement d'instrumentation et protocoles dédiés à la caractérisation à l'échelle nanométrique répondant aux besoins de métrologie d'observation et de détection, y compris dans les milieux complexes, fluides ou solides, dilués ou non ;
- l'innovation, notamment l'innovation de rupture, dans le domaine des capteurs et des détecteurs afin d'améliorer leurs performances (sensibilité, résolution, acquisition et gestion des données et optimisation de leur traitement...). Les projets devront aller au-delà de la simple fabrication de matériaux et de la caractérisation de leur sensibilité à un paramètre (physique, chimique, biologique...) et considérer leur intégration à des fins d'instrumentation.

Les projets visant des applications dans les domaines de la physique, de la biologie, de la santé, ou de l'environnement peuvent être proposés dans cet axe, à condition qu'ils abordent en priorité les problématiques de la chaîne d'analyse expérimentale et instrumentale.

Les projets qui relèvent prioritairement de la thématique générique des « technologies quantiques » sont à adresser à l'axe correspondant.

De même, les projets concernant plus spécifiquement l'application/l'utilisation plutôt que le développement de l'instrument de mesure lui-même sont à orienter vers les axes thématiques correspondants.

**Mots-clés associés :** capteurs (thermiques, mécaniques, magnétiques, chimiques, électrochimiques, biochimiques, biologiques, optiques, piézo-électriques, inertiels, acoustiques, terahertz...); caractérisation *in situ/in operando* ; suivi de la réactivité chimique et biologique ; contrôle en ligne ; imageurs (optiques, RX, terahertz, spintronique...); interactions onde-matière (nanophotonique, photodétection); microscopies (optiques, électroniques, acoustiques, champs proches, terahertz, ioniques, corrélatives...); spectroscopies ; mesures de propriétés physiques (mécaniques, optiques, thermiques, électriques, magnétiques...); métrologie ; micro et nanofluidique ; techniques avancées de traitement des données ; techniques multimodales ; tomographie ; contrôle non destructif ; développement de méthodes de mesures et caractérisations.

**Codes ERC associés :** majeurs PE02, PE03, PE04, PE05, PE07, PE08, autre LS01.

**ODD associé :** 9.